

Projet d'appui à la gestion durable des zones humides critiques du Gabon (PAZH) 20 millions de francs pour l'Ong Oelo

JM
Libreville/ Gabon

DANS le cadre de l'appui aux Activités génératrices de revenus dans les domaines de la pêche, de l'écotourisme, de l'agriculture et de l'artisanat, le préfet du département de l'Ogooué et des Lacs, Dieudonné Ngoye, a remis, dernièrement, à Lambaréné, au représentant de l'Organisation écotouristique du lac Oguémoué (OELO), Jean Pierre Minika, un chèque d'un montant de 20 millions de francs. Cet



Photo : Jean Madouma

Le représentant de l'ONG reçoit des mains du préfet le chèque de 20 millions de francs...

appui financier servira principalement au renforcement du programme d'écotourisme dans le site

Ramsar du Bas-Ogooué géré par cette Organisation non gouvernementale (Ong).



Photo : Jean Madouma

... brandi à l'occasion d'une photo de famille.

« Le volet du Projet d'appui à la gestion durable des zones humides critiques du Gabon consacré

aux activités génératrices des revenus nous a permis d'identifier un certain nombre d'idées de projets sou-

mis par les populations. Ces projets sont en cours d'examen par l'unité de coordination du PAZH. Au nombre de ceux-ci, le projet soumis par l'Ong "OELO", en rapport avec l'écotourisme, s'est distingué», a-t-il indiqué. Avant d'ajouter : « Notre position au cœur du plus grand site Ramsar du Gabon nous confère des avantages sociaux et économiques indéniables, mais aussi des responsabilités. La première de ces responsabilités est la préservation de la biodiversité, qui soutient le choix de notre cité et de ses populations pour bénéficier des avantages liés au projet zone humides.»

Caravane sur les zones humides critiques du Gabon

La surpêche : un problème pour la régénération des espèces



Photo : Jean Madouma

Le préfet du département de l'Ogooué et des Lacs, Dieudonné Ngoye, ouvrant les travaux de la conférence.

JM
Libreville/ Gabon

DANS le cadre de la caravane sur les zones humides critiques du Gabon, la gestion de la ressource halieutique du fleuve Ogooué était au centre d'une conférence-débat, animée par l'Agence nationale de la pêche et de l'aquaculture, sous le thème "Impact de la surpêche dans les eaux de l'Ogooué". Elle était animée par la directrice provinciale de la Pêche et de l'Aquaculture du Moyen-Ogooué, Justine Abogo Allogo. D'après cette dernière, depuis cinq ans, l'Ogooué connaît un problème de déséquilibre écologique de la ressource halieutique. Les causes de cette surpêche sont multiples. Il y a, entre autres, le non respect de la période de repos biologique de six mois, la multiplication du nombre d'opérateurs, la surexploitation des zones de reproduction, le non-respect des normes des trémails de filets par rapport à la nor-

malisation en vigueur du pays. Et le manque de moyens logistiques pour le suivi, le contrôle et l'évaluation de la ressource. De ce fait, elle a invité les autorités administratives, les élus locaux, les chefs coutumiers et traditionnels au respect de la loi. Mais surtout à plus d'implication sur le terrain. Par ailleurs, elle a invité les acteurs de la pêche, les garagistes et autres à ne plus déverser les huiles de vidanges et des produits toxiques dans le fleuve. « La pêche qui est pratiquée pour le moment n'obéit plus aux normes de gestion rationnelle de la ressource halieutique et d'autres produits du fleuve. La ressource se fait de plus en plus rare et les espèces qui sont pêchées, deviennent moins grosses. C'est la surpêche qui s'installe. La ville de Lambaréné est beaucoup connue non seulement de l'hôpital Albert Schweitzer, mais aussi sur le plan alimentaire, de la bonne carpe de l'Ogooué. Nous devons préserver cette ressource qui fait la fierté de la commune», a-t-elle insisté.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE, CHARGE DE LA
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GRAINE

CABINET DU MINISTRE

(241) 01 76 09 78
551 Libreville/Gabon

N° 000371 / MAEPG/CAB-M/DC

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre du lancement du Projet d'Appui au Programme Graine Phase 2 par la Banque Africaine de Développement (BAD) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, chargé de la mise en œuvre du Programme GRAINE, le Ministre invite toutes les personnes qui souhaitent y faire partie, à bien vouloir soumettre leurs candidatures aux postes à pourvoir suivants :

1. COMPTABLE :
Principales Tâches et Responsabilités :

- Tenue de la comptabilité du Projet ;
- Gestion de fonds numéraires ;
- Analyse des comptes ;
- Mise en place du contrôle interne comptable pour garantir la qualité des comptes

Profil :

- Bac+3 à Bac+5 en comptabilité et gestion, Audit, contrôle de gestion
- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire
- Connaissance en gestion des ressources humaines serait un plus
- Nombre de poste à pourvoir : 1.

2. SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES :
Principales Tâches et Responsabilités :

- Tenue et suivi des dossiers d'appel d'offres ;
- Gestion des procédures de passation des marchés ;
- Analyse des offres ;
- Gestion des soumissionnaires

Profil :

- Bac+3 à Bac+5 en droit et/ou en gestion de projets et des marchés
- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire
- Nombre de poste à pourvoir : 1.

3. SECRETAIRE :
Principales Tâches et Responsabilités :

- Tenue du secrétariat du Projet ;

- Gestion du courrier et de l'agenda du Coordonnateur ;
- Archivage de la documentation du Projet ;

Profil :

- Bac+2 à Bac+3 en secrétariat et bureautique
- Minimum 1 an d'expérience professionnelle à un poste similaire
- Nombre de poste à pourvoir : 1.

4. CHAUFFEUR :
Principales Tâches et Responsabilités :

- Assurer toutes les courses externes du Projet ;
- Assurer la livraison du courrier ;
- Etre disponible

Profil :

- Etre détenteur d'un Permis B ou plus
- Minimum 1 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire
- Nombre de poste à pourvoir : 1.

Le dossier de candidature devra être composé des documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- les copies légalisées des diplômes et des attestations de travail ;
- un justificatif de la nationalité Gabonaise (certificat de nationalité, acte de naissance, pièce d'identité, passeport).

A noter que les dossiers de candidatures doivent être déposés au Cabinet du Ministre en charge de l'Agriculture en précisant le poste souhaité au plus tard le 10/03/2017.

Fait à Libreville, le 22 FEV. 2017

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage,
chargé de la mise en œuvre du Programme GRAINE

Yves Fernand MANFOUMBI